

Bien vivre en Alsace Bossue

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
SUR MESURE, ACCESSIBLE
ET PERFORMANTE

A L'INITIATIVE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE L'ALSACE BOSSUE,
AU PROFIT DES HABITANTS DU TERRITOIRE,
MUTEST MET EN ŒUVRE **UNE SOLUTION**
SUR MESURE POUR PERMETTRE À TOUS
DE PRENDRE EN MAIN LEUR SANTÉ.

www.alsace-bossue.fr → Rubrique « services aux habitants »

À VOS CÔTÉS,

au bon moment et en toutes circonstances.

Vous avez désormais la possibilité de nous joindre grâce à une **multitude de canaux de contact** (téléphonie, espace adhérent, chatbot). **Les échanges sont fluidifiés** et plus rapides, avec des flux d'informations plus réguliers !

VOTRE MUTUELLE EST AUSSI DIGITALE
pour être disponible à chaque instant, en tout lieu

Notre cellule d'aide à la transition digitale se tient à votre disposition pour toute question ou complément d'information.

► N°Cristal 0 969 36 32 32

APPEL NON SURTAXE

Mon Espace Adhérent

mawebmutuelle.fr



Votre espace adhérent

mawebmutuelle.fr

Simple, rapide, accessible 24h24

- » Accéder aux remboursements,
- » Avec votre Carte de Tiers Payant digitale, on ne la perd plus jamais !
- » Prendre connaissance de votre appel de cotisation et de l'évolution de vos garanties pour 2023,
- » Transmettre vos documents,
- » Prendre rendez-vous en quelques clics,
- » Consulter l'activité de votre contrat.



Votre service de tchat en ligne

Une réponse instantanée par des conseillers Mutest

Nos conseillers Mutest vous répondent sur le tchat. Ils sont **basés en Alsace** pour répondre à vos questions de **9h à 12h et 13h30 à 18h**.



Votre application mobile mawebmutuelle !

Gérez toutes vos opérations et contacts depuis votre téléphone avec notre application mobile.

Téléchargez-la dès maintenant sur :



DES CONSEILLERS, BASÉS À STRASBOURG

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h Et de 13h30 à 18h

► N°Cristal 0 969 36 32 32

APPEL NON SURTAXE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le flux des appels est moins important entre 10h30 et 11h la semaine, **PROFITEZ-EN !**



VOTRE FIDÉLITÉ EST RÉCOMPENSÉE,

avec des *avantages exclusifs* !



Un médecin toujours proche de chez vous

Accès à la téléconsultation médicale : chaque année, disposez de **12 téléconsultations à distance** ! **Quel que soit votre village, vous avez la possibilité de consulter un médecin.**

Simple, facile, efficace, votre mutuelle s'engage face à la diminution du nombre de médecin.

Pour les adhérents de complémentaire santé ayant au moins 12 mois d'ancienneté et à jour de leurs cotisations :



Mutest prend soin de vos yeux

Un remboursement allant **jusqu'à 50 €** sur une paire de lunettes sans correction et avec filtre anti-lumière bleue⁽¹⁾,



Mutest vous redonne le sourire

Le versement d'un forfait annuel supplémentaire pouvant aller **jusqu'à 1000 €** au titre de l'orthodontie adulte non-remboursée par la sécurité sociale⁽²⁾,



Mutest innove en imagerie médicale !

Une garantie **Visible Patient** permettant de transformer l'image d'un organe prise d'un scanner ou d'une IRM en un double 3D.



L'ESSAYER c'est l'adopter !

Pour les nouveaux adhérents en santé et en prévoyance :
Une période d'essai de 30 jours ⁽³⁾ en cas d'adhésion à distance d'une solution santé et/ou prévoyance.



(1) A compter du 13ème mois d'adhésion, sous réserve que vous soyez à jour du paiement de vos cotisations, pour l'achat d'une paire de lunettes dont les verres sont sans correction et intègrent un filtre anti-lumière bleue, Mutest vous versera, sur présentation de la facture acquittée, une participation tous les deux ans maximum par bénéficiaire, comme suit : à compter du 13ème mois d'adhésion : 25 € ; du 25ème mois d'adhésion : 35 € ; du 37ème mois d'adhésion : 50 €. Les forfaits indiqués ci-dessus ne sont pas cumulatifs.

(2) Sous réserve que vous soyez à jour du paiement de vos cotisations, Mutest vous fera bénéficier d'un forfait annuel supplémentaire pour l'orthodontie adulte non remboursée par la Sécurité sociale comme suit : à compter du 13ème mois d'adhésion : 600 € ; du 25ème mois d'adhésion : 800 € ; du

37ème mois d'adhésion : 1 000 €. Les forfaits indiqués ci-dessus ne sont pas cumulatifs. Le remboursement cumulé des prestations versées au titre de la garantie souscrite par l'adhérent et les prestations versées au titre de cette garantie supplémentaire ne peut en aucun cas être supérieur au montant des frais réels engagés.

(3) 30 jours calendaires maximum applicables pour les contrats santé et prévoyance.

UNE MUTUELLE COMPÉTITIVE

Des soins de qualité à coût maîtrisé !

La démarche entreprise par la Communauté de Communes est une action de service à la population permettant aux habitants de disposer s'ils n'en ont pas encore **d'une Mutuelle santé compétitive** et pour ceux qui en ont une, de pouvoir comparer.

L'objectif recherché est de faire profiter aux habitants du territoire d'un **bon rapport qualité/prix pour leur santé à travers des garanties négociées et adaptées.**

Le public cible sera majoritairement composé de retraités, pas ou peu couverts, et/ou pénalisés par leurs antécédents de santé, et qui ne disposent pas de l'information ou des outils nécessaires pour comparer les mutuelles.

Les principes de la couverture Santé est d'organiser une mutualisation d'un public au niveau d'un territoire. **Trois niveaux de couverture seront proposés pour quatre tranches d'âges :**

- **Une formule de base « à faible coût »** qui couvre les principales dépenses santé avec **un taux de remboursement adapté,**
- **Une formule « intermédiaire »** avec de **meilleurs remboursements** mais restant dans des taux relativement standards,
- **Une formule « confort »** avec des prestations complémentaires, dans un **bon rapport qualité/prix,**
- **Options en régime local ou général.**



LE + DE LA DÉMARCHE :

Une étude personnalisée sera réalisée par les conseillers MUTEST dédiés à cette action et qui seront **consultables :**

Tous les 1^{ers} vendredis du mois de 9H à 12h
à la maison des services : **14 rue Vincent d'Indy 67260 SARRE UNION**

Ou par téléphone **0 969 36 32 32** (conseillers basés à Strasbourg)

Avec Mutest, la garantie de qualité

Nous sommes attentifs à la qualité des soins et mettons tout en œuvre pour vous offrir **le meilleur service possible.**

Les meilleurs produits 100% santé = 0 € à votre charge !

Votre mutuelle vous permet l'accès aux meilleures lunettes, prothèses audio et prothèses dentaires sans reste à charge. Dans tous les cas, il s'agit d'équipements **de qualité et vérifiés dignes de votre confiance.**

Avec Mutest, des procédures simples

Mutest se mobilise pour veiller au **bon usage des cotisations** et préserver **la meilleure qualité de vos prestations santé.**



LE RESTE À CHARGE ?

Mutest s'engage à vous fournir les meilleures prestations tout en limitant **au maximum ce qu'il reste financièrement à votre charge.**

L'apport de la Sécurité sociale plus la prise en charge de Mutest permettent de vous faire accéder à de l'optique, à des prothèses dentaires et audios **de haute qualité, avec un reste à votre charge minimum.**

**100% SANTÉ =
100% QUALITÉ**

